

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2530(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes techniques de réglementation en ce qui concerne certaines obligations de transparence applicables aux transactions sur des instruments autres que des actions et instruments assimilés	
Complétant 2011/0296(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2530(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/11120